

École de puériculture de la Faculté de médecine de Paris. Programme.

Numéro d'inventaire : 1978.04085

Type de document : prospectus, catalogue publicitaire

Imprimeur : Émancipatrice (L')

Date de création : 1941 (vers)

Description : Dépliant imprimé, 3 volets.

Mesures : hauteur : 213 mm ; largeur : 138 mm

Notes : Document présentant l'Ecole de puériculture et son programme et comportant un questionnaire à remplir par les candidates à l'admission. L'école prépare aux diplômes d'État d'Infirmières Hospitalières et d'Assistantes Sociales. La dernière page ("Situations") précise les divers débouchés et donne les salaires de base en janvier 1941. Conservation: voir boîte enseignement féminin.

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Métiers de la santé et de l'action sociale

Filière : Enseignement technique et professionnel

Niveau : Supérieur

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 5

Lieux : Paris, Paris

UNIVERSITÉ DE PARIS

ÉCOLE DE PUÉRICULTURE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

26, Boulevard Brune, PARIS (14^e)

COMITÉ DIRECTEUR

Président : M. le Professeur **Baudouin**, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris;
Vice-Président : M. le Professeur **Couvelaire**;
Membres : MM. les Professeurs **Lereboullet, Nobécourt**;
Membres à titre consultatif : M^{me} **Greiner**, Surveillante générale de l'Ecole; M. **Du Pasquier**, Trésorier.

—————*

PROGRAMME

L'Ecole de Puériculture prépare aux diplômes d'Etat d'Infirmières Hospitalières (2 ans), d'Assistantes Sociales (2 ans 1/2); pour les deux diplômes : 3 ans.

Le programme comprend un enseignement théorique et pratique donné dans les différents services de l'Ecole, dans les hôpitaux, les dispensaires d'hygiène sociale et Services sociaux agréés par le Ministère de l'Intérieur (Secrétariat d'Etat à la Famille et à la Santé).

CONDITIONS D'ADMISSION. — Etre pourvue du baccalauréat ou du diplôme de fin d'études secondaires ou du brevet supérieur; à défaut de l'un de ces titres, avoir passé avec succès l'examen probatoire dont les épreuves sont fixées par le Ministère (une rédaction sur un sujet général, 2 problèmes d'arithmétique), et qui a lieu au début d'octobre en juillet.

Etre âgée de 19 ans au 31 décembre, et de 35 ans au plus;
Adresser au Directeur de l'Ecole, avant le 1^{er} septembre :

- 1) Une demande d'admission (pour les postulantes mineures, cette demande doit être approuvée par les parents ou les tuteurs);
- 2) Un extrait de naissance;
- 3) Un extrait de casier judiciaire;
- 4) Copie légalisée des diplômes antérieurs;
- 5) Deux photographies d'identité (format réglementaire);
- 6) Deux lettres de références;
- 7) Un certificat de bonne santé qui n'exclut pas l'examen passé à l'Ecole;
- 8) Un certificat de vaccination antivariolique, antityphoïdique et antidiphétique;
- 9) Un certificat de dentiste constatant le bon état de la denture;
- 10) Le questionnaire ci-joint.

Les demandes seront soumises à la Commission de l'Enseignement, qui statuera.

Export des articles du musée

sous-titre du PDF

Droits d'inscription pour les internes : 40 francs par mois, payables le 1^{er} de chaque mois. Le premier versement mensuel est de 65 francs.

Droits d'inscription pour les externes : 150 francs par mois, payables le 1^{er} du mois.

Droit d'immatrication pour toutes les élèves à la Faculté de Médecine : 240 francs par an.

Des heures et fractions de heures peuvent être accordées par l'Etat (des demandes doivent être faites au moins 15 jours sur formulaire officiel).

Discipline : Les élèves sont tenus d'observer le règlement de l'Ecole. Toute infraction à la discipline est soumise au Comité Directeur pour sanctions pouvant aller du blâme à l'exclusion.

L'uniforme est obligatoire. L'Ecole donne toutes indications pour se procurer un manteau, un chapeau, une jupe, un corsage, un sweater. Les blouses de travail avec tablier, et voiles se trouvent à l'économat à la rentrée.

Vacances : Les élèves ont droit à un mois de vacances par an quittent en automne; l'Ecole ferme généralement six jours pour les fêtes du Nouvel An, et six jours pour celles de Pâques.

INTERNAT (obligatoire) pour les jeunes filles ne vivant pas dans leur famille à Paris : Prix de pension : 70 francs par mois, payables le 1^{er} de chaque mois, excepté pour les deux dernières semaines, octobre, novembre, décembre.

Les élèves apportent leurs draps, serviettes de table et de toilette, deux sacs à linge (une couverte de laine et une couverte de coton sont fournies par l'Ecole).

Pour tous renseignements M^{me} Greiner, Surveillante générale, reçoit le lundi, de 19 heures à midi, et le vendredi, de 14 à 16 heures.

PREMIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES
(commune aux Infirmières hospitalières et aux Assistantes Sociales)

ENSEIGNEMENT PRÉLIMINAIRE :	1 mois
Infirmier général :	
Les différentes transformations au cours de la vie humaine.	
Les grandes influences favorables ou défavorables.	
Les répercussions de la maladie sur la vie familiale.	
Soins aux grands malades.	
— — — enfants de la naissance et aux nouveau-nés.	
Maladies contagieuses et parasitaires.	
Les grands fléaux sociaux :	
Mortalité infantile,	
Tuberculose,	
Maladies vénériennes,	
Alcoolisme,	
Maladies mentales.	
Pharmacologie :	
Hygiène générale :	
Atmosphère et sol — habitation — alimentation.	
La protection de la santé publique.	
Assistance sociale :	
Evolution de la notion d'assistance vers le service social.	
Les évolutions d'assistance.	
Notions générales d'assistance.	
Entretiens et conférences de psychologie.	
ENSEIGNEMENT PRATIQUE :	
Médecine adultes :	3 mois
Chirurgie :	1 —
Médecine générale :	3 —
Médecine infantile :	2 —
Service social d'enfants	

DEUXIÈME ANNÉE
Infirmières hospitalières

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE :

1) Soins aux enfants malades.	
Soins aux enfants atteints d'affections médicales.	
Soins aux malades mentaux.	
Soins aux malades atteints d'affections chirurgicales et médico-chirurgicales.	
2) Chirurgie générale.	
Services spéciaux : ophtalmologie, oto-rhino-laryngologie, voies urinaires, orthopédie.	
3) Notions de physiothérapie.	
4) Hygiène et pathologie coloniales.	
5) Psychiatrie.	
6) Droit social.	
7) Législation :	
Législation relative à l'hygiène générale:	
— à la lutte contre les fléaux sociaux;	
— d'assistance et d'aide sociale;	
— relative à la prévoyance et à l'épargne.	
Assurances sociales.	
8) Morale professionnelle.	

ENSEIGNEMENT PRATIQUE :

Chirurgie générale et enfants	mois
Médecine adultes	—
Médecine enfants et adolescents	—
Dermato-ophthalmologie et spécialités	—

ENSEIGNEMENT ENFANTIN :

Assistantes médico-sociales

1) La protection de l'enfance :	
Protection de l'enfance.	
Lutte contre les fléaux sociaux.	
Hôpitaux pour enfants.	
Autres maladies à incidences sociales.	
2) La vie économique dans ses rapports avec le service social :	
Notions générales d'organisation professionnelle et économique.	
3) La vie sociale :	
psychologie	
psychiatrie et éducation.	
Démographie et sociologie.	
Droits sociaux.	
Législation du travail.	
Economie domestique et technologie alimentaire.	
4) Assistance sociale :	
La protection légale de la famille, de l'enfant, de l'adulte, du vieillard.	
Les grandes lois de solidarité nationale et sociale.	
Les organismes et associations de secours et d'assistance sociales.	
La protection de la jeunesse et les loisirs.	
Histoire de l'assistance et du service social.	
Le service social et son fonctionnement.	
5) Morale professionnelle.	

ENSEIGNEMENT PRATIQUE :

Hygience sociale :	
Prévention de prophylaxie de la tuberculose.	3 à 4 mois
Dispensaire de cyphigraphie	2 mois
Dispensaire de l'enfance	2 à 3 mois

Assistante médico-sociale :

A fixer au choix :	
Service social d'habitations à Bon Marché	
Groupe d'assurances sociales	
Usines	6 —
Service social des Cheminots	8 —
Caisse nationale des pompiers	—
Enfance en danger moral	mois
Centres sociaux	

Questionnaire pour Candidate à l'Admission

CANDIDATE interne externe { royer la mention inutile

Nom et prénoms :

Adresse :

Lieu et date de naissance :

Nationalité : Etat civil :

Nombre d'enfants, si la candidate est mariée :

Instruction :

Occupation depuis la fin des études :

Remarques particulières :

PARENTS

Nom du père : de la mère :

Adresse :

Profession :

2 références en dehors de la famille :